

## LA CONFIGURATION DES TERRITOIRES DES PEUPLES EN ISOLEMENT « VOLONTAIRE »

Controverses sur les modes de production de connaissances, les modes de contact et les modes de gestion

**Kelly Johanna Escobar Jiménez**

**S.A.C.** | *Revue d'anthropologie des connaissances*

**2012/2 - Vol. 6, n° 2**  
**pages 191 à 217**

**ISSN 1760-5393**

Article disponible en ligne à l'adresse:

---

<http://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2012-2-page-191.htm>

---

Pour citer cet article :

---

Escobar Jiménez Kelly Johanna, « La configuration des territoires des peuples en isolement « volontaire » »  
Controverses sur les modes de production de connaissances, les modes de contact et les modes de gestion,  
*Revue d'anthropologie des connaissances*, 2012/2 Vol. 6, n° 2, p. 191-217. DOI : 10.3917/rac.016.0191

---

Distribution électronique Cairn.info pour S.A.C..

© S.A.C.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## LA CONFIGURATION DES TERRITOIRES DES PEUPLES EN ISOLEMENT « VOLONTAIRE »

Controverses sur les modes de production  
de connaissances, les modes de contact  
et les modes de gestion<sup>1</sup>

KELLY ESCOBAR

### RÉSUMÉ

L'objectif de cet article est d'interroger l'incertitude qui entoure la gestion des territoires amazoniens. À chaque étape des programmes d'exploitation des ressources naturelles se ravivent en effet des controverses qui ont trait aux *modes de gestion* de ces territoires, aux *possibilités de contact* avec les populations qu'ils abritent et, simultanément, aux connaissances que l'on peut en avoir. Je m'intéresse particulièrement à la situation des peuples dits en « isolement volontaire ». Les débats qui les concernent ne portent pas que sur *la gestion du territoire et des populations*, mais aussi sur les modes de *production de connaissances* sur ces entités silencieuses. Comment entrer en contact sans les contaminer avec nos virus occidentaux ou sans mourir sous leurs lances ? Mais aussi : comment faire parler des entités qui ne peuvent... ne savent... ou ne veulent pas de ces contacts ? Ces questions émergent, parmi d'autres, dans la course à la colonisation intérieure de l'Amazonie. J'ai essayé de comprendre comment on traduit cet isolement silencieux à partir de l'analyse de l'action du *Serviço de Proteção aos Índios* (SPI, 1910-1967) au Brésil ainsi

---

<sup>1</sup> La recherche à la base de cette étude a été financée par la Bourse Non-FRIA de l'Université de Liège (Subside fédéral pour la Recherche), par la Bourse de Voyage de la Fondation Alise Seghers (2009-2010) et par la Bourse de Voyage du Ministère de la Communauté française (2011-2012).

que des débats tenus au *Seminario Regional Pueblos indígenas en aislamiento voluntario y contacto inicial en la Amazonía y el Gran Chaco* (Santa Cruz de la Sierra Bolivia, 2006). J'ai ainsi identifié deux controverses qui témoignent de la complexité du thème et qui obligent à reconsidérer la nature de ces populations dans la configuration des aires protégées.

**Mots clefs :** gestion participative de territoires, peuples en isolement volontaire, Amazonie, analyse de controverses

## INTRODUCTION

En 2006, le Bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (OACNUDH) et l'International Work Group for Indigenous Affairs (IWGIA) organisent le séminaire régional *Pueblos indígenas en aislamiento voluntario y contacto inicial en la Amazonía y el Gran Chaco*. Réunis à Santa Cruz de la Sierra Bolivia, les délégués d'organisations internationales, les représentants de plusieurs pays sud-américains, les experts de diverses disciplines et les délégués d'organisations indigènes ont pour objectif de « partager les expériences de différents pays et de se concerter sur les définitions et politiques concrètes pour améliorer la protection des peuples indigènes en isolement volontaire et en contact initial » (OACNUDH et IWGIA, 2007).

Ce séminaire peut être vu comme un révélateur public de multiples questionnements sur l'isolement, les modes de contact et les territoires de certains groupes indigènes de l'Amazonie et du Gran Chaco. En se tenant éloignés des sites exploités par les projets de développement, les activités minières, les routes et autres infrastructures liées à l'économie moderne, ceux-ci préservent leurs formes traditionnelles de subsistance dans la forêt tropicale.

L'isolement de ces peuples soulève des préoccupations sur le besoin de préserver la vie des « derniers hommes libres » vivant en harmonie avec la nature (Courrier, 2009). Par idéal ou par obligation, leur existence est un nid de controverses qui partent dans différentes directions et impliquent des anthropologues, des épidémiologistes, des juristes, biologistes, écologistes, missionnaires, humanistes et hommes d'État.

Le caractère polémique du sujet s'ajoute à l'incertitude qui l'accompagne. On ignore toujours le degré d'isolement, la densité de population, la vulnérabilité et l'étendue du territoire de 64 groupes indigènes amazoniens, parmi les 440 qui sont actuellement identifiés (Brackelaire, 2006 ; RAISG, 2009). L'objectif de cet article est de montrer comment à chaque étape des programmes d'exploitation des ressources naturelles<sup>2</sup> se ravivent des controverses qui ont trait aux *modes*

2 Le programme d'exploitation de ressources naturelles amazoniennes veut aussi dire programme de conservation. La prolifération d'aires protégées met en effet en évidence le lien

de gestion des territoires amazoniens, aux *modes de contact* avec les populations qu'ils abritent et, simultanément, aux modes de production des connaissances que l'on peut en avoir.

## QUESTION D'ANALOGIE...

Certains lecteurs de cet article ont certainement entendu parler de la controverse sur l'humanité ou l'animalité des habitants du Nouveau Monde :

« En 1550, Carlos V ordonne la tenue d'une assemblée de lettrés, de théologien et de juristes... pour qu'ils discutent et déterminent si contre les gens de ces royaumes on peut licitement... mener des guerres que l'on appelle conquêtes. Le Conseil des Indes convoque Sepúlveda et Las Casas pour qu'ils exposent leurs thèses devant les membres de l'assemblée » (Duviols, 2006, p. xxi). Le 15 août 1550 dans la chapelle de l'école San Gregorio de Valladolid, ils se prononcent ainsi :

Juan Ginés de Sepúlveda : « Comment pouvez-vous douter que ces gens si ignorants, si barbares, si contaminés par la méchanceté et la stupidité aient été injustement conquis (...) ces petits hommes chez qui on ne trouve que des vestiges de leur humanité, qui non seulement n'ont pas de science, mais ne savent pas les lettres ou conserver les moments de leur histoire. (...) Dans l'exercice de leurs droits, les Espagnols exercent leur domaine sur ces barbares du Nouveau Monde et des îles adjacentes » (Duviols, 2006, p. xxiii)

Bartolomé de Las Casas : « Ils sont en outre les gens les plus délicats, maigres et tendres en constitution et qui ne peuvent supporter les moindres des travaux, qui meurent plus facilement de n'importe quelle maladie, qu'aucun fils de princes et de seigneurs d'entre nous... » (Duviols, 2006, p. xxiii)

Qui sont les peuples récemment contactés ? De quelle façon administrer leurs populations et leurs territoires ? Les questions de l'époque coloniale sont semblables à celles qui émergent au milieu du XX<sup>e</sup> siècle en pleine colonisation intérieure<sup>3</sup> de la Région amazonienne. En 1979, le frère Alejandro Labaka

---

entre conservation et développement dans les pays du Sud (Hufty, 2001). En Amazonie, ce sont 20,9 % de la superficie, c'est-à-dire 1.630.485 km<sup>2</sup>, qui sont occupés par des unités de conservation. Dans cette région et dans le Gran Chaco, il y a 14 zones intangibles ou réserves territoriales occupées par des peuples indigènes en isolement volontaire. Mais simultanément, les infrastructures pétrolières, minières, urbaines et de communication s'ouvrent des multiples chemins dans la forêt. (Cisneros et McBreen, 2010 ; RAISG, 2009).

3 La thèse du colonialisme intérieur soutient que l'État-nation continue à entretenir plusieurs des structures qui existaient déjà durant la domination coloniale : les élites détenant un pouvoir territorial, les cadres politiques et militaires, autrement dit, un gouvernement central considérant comme « inférieurs » les peuples minoritaires et qui décident de leur situation économique politique, sociale et culturelle et de l'occupation et exploitation des différentes régions (González Casanova, 2006 ; Sayago, Tourrand, Bursztyn et Drummond, 2010).

exprime ainsi ses préoccupations par rapport au peuple Tagaeri-Taromenane d'Amazonie équatorienne :

« À ce sujet, nous devons affirmer clairement que le groupe Auca qui occupe cette zone à explorer est un groupe différent ; il s'agit du groupe Tagaeri avec lequel aucune institution n'a pu avoir jusqu'à présent de contacts amicaux. Par conséquent, nous déconseillons absolument l'opération (de prospection pétrolière) considérée comme trop risquée pour la vie des humbles travailleurs équatoriens (...) ». Lettre du Frère Alejandro Labaka aux Gestionnaires de CEPE et CGG et à Monseigneur Langarica. Nuevo Rocafuerte, 17 mai de 1979. (Labaka, 2003, p. 184)

Pourtant, ceux qu'on peut considérer comme les « *producteurs de connaissances* »<sup>4</sup> sont différents à chaque époque, de même que sont aussi différentes les questions auxquelles ils s'efforcent de répondre. Souvenons-nous, par exemple, des « Chroniqueurs des Indes », adjoints aux entreprises de découverte et de colonisation qui collectent des données géographiques, historiques, démographiques et ethnographiques dans les *Visitass* et les *Relaciones*. Ils informent les processus dits de pacification et de sédentarisation des peuples, le recouvrement des impôts, l'organisation de la propriété et du travail et la prévention de rébellion (Scott, 1998).

De nos jours, la gestion territoriale est encadrée par un système normatif de niveau international et national, conçu pour garantir la participation volontaire des populations indigènes et éviter les excès et « effets pervers » des programmes précédents. Désormais, des obligations telles que la protection des droits humains, la reconnaissance des territoires ancestraux et la protection de la diversité naturelle et des règles de procédure comme la consultation préalable et la négociation avec les publics concernés, sont des éléments incontournables de la gestion du territoire et de ses ressources. Malgré cela, le sujet des « peuples en isolement » est toujours une source de dissensions qui a trait non seulement à la gestion du territoire et des populations, mais aussi à la production de connaissances qui les concernent.

La question des publics réticents ne constitue pas en soi un sujet nouveau en sciences sociales. Au fil des années, les experts de plusieurs disciplines ont mobilisé différents dispositifs de connaissances pour faire parler ces entités qui ne parlent pas. Les médecins traitent avec des patients dans le coma qui ne communiquent pas en raison de la pathologie qui les en empêche, temporairement ou non. Ces experts affrontent ce problème en consultant en même temps des critères étiologiques, religieux et en s'informant auprès de la famille et des équipes médicales, pour répondre à des questions telles

4 Les *Producteurs de connaissances* sont les acteurs auxquels, à différentes époques de la colonisation intérieure ou extérieure, on s'adresse pour informer les programmes d'action et les décisions en rapport aux terres à coloniser. Ce sont des lettrés, des théologiens, juristes, *sertanistas*, ethnologues, indigénistes, représentants indigènes, représentants d'organisations internationales qui fournissent ainsi aux autorités des moyens de « réduire l'incertitude » liée à la gestion territoriale (Thoening et Duran, 1996, p. 598).

que : quel traitement raisonnable proposer : haute technologie, soins généraux ou palliatifs ? On peut, par exemple, se demander si le fait de récupérer les spermatozoïdes de patients comateux, qui n'ont évidemment pas manifesté de consentement préalable, relève de principes éthiques. (Bahadur, 2004 ; Celesia, 1997).

Les zootechniciens qui s'adressent aux animaux dépourvus d'oralité peuvent mobiliser des expériences diverses. Par exemple, un dispositif qui permet à la poule, en poussant sur un levier, de passer d'une petite cage à une autre plus grande. Ils essayent alors de répondre à la question : quel est le besoin d'espace de cet animal en élevage industriel ? (Despret et Porcher, 2002)

Les politologues de leur côté, ont décrit des publics qui ne parlent pas parce que dans certaines situations, ils ne le veulent pas et choisissent de prendre distance avec les milieux politiques et/ou scientifiques. Ces chercheurs font référence à une forme d'« ironie » qui peut se manifester dans le cas de controverses sur l'environnement par exemple. Certains groupes peuvent ainsi décider quand ou comment s'abstenir de participer à ce qui leur est proposé (Barbier, 2005).

Avec les peuples « en isolement volontaire », nous étudions un cas semblable, mais différent. Semblable parce qu'il s'agit aussi d'entités silencieuses. Différent, parce que cette fois, les experts affrontent des êtres qui n'ont jamais participé aux institutions de gestion du territoire auxquelles ils ont droit, non en raison d'une forme de pression quelle qu'elle soit, ni par leur nature, ni par leur choix, mais au nom de leur « isolement volontaire ». Pourquoi vouloir faire parler des êtres qui, temporairement ou non, ne peuvent, ne sont pas capables ou encore dans certaines occasions, refusent le contact ? Face à cette question, les experts cherchent à prendre des décisions et à parler au nom de ceux qui ne se prononcent pas « de façon audible ».

## **LE SERVIÇO DE PROTEÇÃO AOS ÍNDIOS... COMMENT ENTRER EN RELATION ?**

Durant la colonisation intérieure de l'Amazonie brésilienne, de nombreux mouvements d'invasion des territoires indigènes ont eu lieu, tantôt spontanés, tantôt dirigés par les gouvernements locaux<sup>5</sup>. Mais à partir de 1960, c'est le gouvernement fédéral qui entame une occupation planifiée de la région à travers de grands projets de développement (Grant Baines, 1993). Des missions scientifiques, techniques et militaires explorent le territoire amazonien afin de

---

5 Pendant la Première Guerre mondiale, l'exploitation des ressources naturelles s'intensifie en Amazonie, principalement celle du caoutchouc. Cette tendance s'est poursuivie jusqu'à ce que le caoutchouc asiatique remplace ce centre d'extraction qui devient alors le lieu de grands projets de développement, durant les années 1960 et plus encore pendant la Dictature militaire (1964-1984).

découvrir ses potentialités en ressources naturelles, agricoles, minières ou énergétiques. Et plusieurs de ces expéditions sont confrontées à des attaques d'« Indiens », ce qui augmente d'autant l'incertitude de ces projets.

Dans cette politique de modernisation et de développement, le *Serviço de Proteção aos Índios* (SPI), par l'intermédiaire des *Postos Indígenas de Pacificação*, accomplissait une fonction importante. Son objectif était de localiser, contacter et « pacifier » les groupes indigènes situés dans les régions les plus éloignées, à l'intérieur du territoire national, afin de les intégrer, les protéger et assurer la mise en œuvre des projets. Le Code civil républicain, approuvé en 1916 et en vigueur jusqu'en 2000, attribuait en effet aux indigènes le statut juridique d'incapacité civile. Et par ailleurs, la Loi 5484 de 1928 prescrivait une fonction tutélaire exercée par l'État sur les indigènes, ceci par l'intermédiaire du SPI (De Souza Lima, 2008).

Le fonctionnement du SPI a des antécédents : il y a d'une part les politiques d'« administration des groupes indigènes », mises en œuvre par les colonisateurs durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle. Il y a en outre, la *guerra justa*, menée contre les groupes belliqueux, qui pratiquaient la mort, la capture et la réduction en esclavage. Et aussi les *aldeamentos* gérés par les frères capucins ou par des particuliers (Silveira Corrêa, 2003). Cependant, quand en 1910 émerge le SPI, sous l'inspiration du lieutenant-colonel Cândido Mariano da Silva Rondon, son objectif est d'établir « des relations à caractère purement laïque avec les peuples indigènes (...) et de les placer dans un système de stratification de droits civils et politiques » (De Souza Lima, 2010). La pression internationale est aussi un élément important dans la création de ce service, parce qu'en 1908 lors du XVI<sup>e</sup> Congrès d'Americanistes à Viena, le Brésil fut publiquement accusé de massacrer les Indiens (Gregor Barié, 2003 [2000], p. 193).

Les obligations et actions du SPI se caractérisent d'abord par sa manière de prendre contact avec les populations indigènes « non contactées ». Les responsables de cette tâche sont les *sertanistas*<sup>6</sup>, parmi lesquels des ingénieurs, des militaires, des indigénistes, plusieurs d'entre eux étant liés au *Apostolado Positivista do Brasil*<sup>7</sup>. Ils apprennent leurs techniques d'« attraction » et de « pacification » des employés expérimentés du SPI ou bien tout simplement dans l'action, c'est-à-dire dans les expéditions elles-mêmes.

Leur devise est : « mourir, s'il le faut, mais ne jamais tuer ». Les *sertanistas* travaillent dans le but d'« éviter les difficultés et de promouvoir une fraternisation entre les fronts pionniers<sup>8</sup> et les Indiens » (De Rocha Freire, 2008, p. 105). La

6 Selon le dictionnaire portugais, un *Sertanista* est une personne qui connaît et fréquente les régions sauvages ou *sertão*.

7 L'*Apostolat positiviste du Brésil* est un mouvement politique et religieux issu des idées positivistes de Comte qui pénètrent le Brésil entre 1844 et 1875. Ces idées se diffusent par l'intermédiaire des classes moyennes brésiliennes qui promeuvent la culture scientifique comme un moyen d'atteindre l'ordre et le progrès de la nation.

8 Les *fronts pionniers* sont des groupes de propriétaires terriens, cueilleurs de caoutchouc, coupeurs de bois, chercheurs de métaux et de pierres précieuses qui envahissent d'une manière spontanée et progressive la forêt amazonienne.

méthode suppose un rapprochement pacifique et progressif des indigènes non contactés et ensuite leur intégration à la société brésilienne (Dos Santos et Nobre Méndez, 2007, p. 208).

Pratiquement, ils commencent par planifier leur mode d'intervention sur le territoire et construisent une hutte auprès de la population qu'ils se proposent de contacter. Ensuite, ils échangent des cadeaux avec les « Indiens ». Une fois accomplie cette « phase d'expédition et d'attraction », ils se concentrent sur les « opérations de pacification » qui consistent à regrouper les populations, à transférer les survivants<sup>9</sup> dans les champs de resocialisation forcée (*aldeamentos*) et à désigner des capitaines qui transmettent les ordres de l'Organe fédéral au reste des indigènes (Grant Baines, 1993).

Outre un contact de nature militaire, ces dispositifs représentent en eux-mêmes un mode de connaissance. Durant les opérations d'attraction, les *sertanistas* doivent en effet trouver la manière de prouver le désir de contact des « Indiens rebelles ». Sydney Possuelo envisage trois possibilités :

« Si les Indiens détruisent nos offrandes, cela signifie qu'en aucun cas ils ne désirent le minimum de contact (...) ; si les indigènes prennent les cadeaux, cela signifie qu'il n'y a plus d'hostilité, mais qu'ils ne désirent pas pour autant un contact physique (...) ; si les indigènes prennent les cadeaux et s'ils en déposent d'autres, cela signifie qu'ils sont d'accord d'entrer en relation (...) » (Herriau, 2002).

Sydney Ferreira Possuelo (São Paulo, Abril 19, 1940) est un explorateur brésilien, activiste social et ethnographe ; il est considéré comme une autorité sur le sujet des peuples isolés du Brésil. Comme lui, d'autres *sertanistas* proposaient différentes techniques de contact, par exemple, l'assaut des malocas<sup>10</sup>, l'accompagnement musical, la constitution de hameaux de familles de cueilleurs de caoutchouc (avec des enfants et des femmes), la recherche d'alliances au sein d'une ethnie entre les groupes récemment contactés et ceux qui restent isolés (De Rocha Freire, 2008).

Les experts estiment ainsi pouvoir traduire le choix des peuples « isolés ». Avec un simple échange d'offrandes, les *sertanistas* sont en mesure de dire quand les Indiens acceptent de « suivre le style de vie imposé » et par conséquent, ils peuvent justifier leur travail de sédentarisation et de transfert des indigènes vers les champs de réadaptation. Les procédures étant loin d'être standardisées, leurs différents comptes rendus et dispositifs de connaissances vont permettre de définir le niveau d'isolement des peuples « rebelles » et d'informer les autorités sur les mesures à prendre : le contact, la pacification et l'intégration dans la vie nationale, la déclaration de réserve territoriale, entre autres.

Ils peuvent ainsi séparer parmi les populations à gérer « les civilisés » et « les Indiens braves ». Ils distinguent au niveau des modèles de vie, « la vie

9 Les grandes pertes indigènes postérieures aux contacts sont connues. Selon le *Sertanista* Meirelles, « il est normal que 50 % d'un groupe meure durant cette phase » (De Rocha Freire, 2008, p. 111).

10 Les malocas sont les maisons traditionnelles amazoniennes construites en bois et palmier.

« dure » et « le développement social » et à propos des terres à administrer, « les terres improductives » et « le trésor public ». Ces critères accompagnent les actions des fonctionnaires du SPI, c'est-à-dire qu'elles proposent aussi un mode de gestion de l'espace. Un *sertanista* peut « solliciter des dispositions afin que certains territoires (...) ne soient pas envahis ou qu'ils le soient au fur et à mesure que les Indiens sont pacifiés » (De Rocha Freire, 2008, p. 93). Dans ce cas, ils indiquent alors jusqu'où vont les terres des indigènes en question et ils joignent aux *Relatórios das atividades de atração* un croquis des terres dont la réserve est sollicitée. La détermination des territoires à protéger prend en compte des indicateurs tels que l'existence de malocas, les limites naturelles (rivières et autres accidents géographiques), la possession ancestrale et les territoires indigènes limitrophes.

Ces actions n'ont pourtant jamais empêché les conflits entourant la création des territoires réservés. Ceux-ci sont nombreux et ils ont trait au statut administratif des terres affectées, aux exploitations agricoles concernées, au monopole exercé par les inspecteurs du SPI, aux projets de développement censés être annulés par ces projets et aux épidémies et mortalités causées. Cependant, il m'importe surtout ici de pointer les *controverses sur les manières de prendre contact* avec les « Indiens ». Entre autres incidences financières et administratives, celles-ci induisent le réexamen des modes de connaissances et de gestion des populations non contactées ainsi que de leurs territoires.

Plusieurs tendances se font face. L'aile « progressiste » de l'Organe fédéral, engagée sur l'idée d'un « prolétariat indien » et du « développement économique national » agit conformément aux procédures du SPI décrites jusqu'ici. Elle propose le contact pour une intégration immédiate de l'indigène. Une aile « protectionniste » propose d'envisager le contact autrement, en combattant les idées positivistes et les projets de « quadrillage des terres indigènes »<sup>11</sup>. (De Souza-Lima, 2010, p. 56). Un « mouvement » dissident de l'idéal positiviste représenté par des fonctionnaires du SPI tels que Darcy Ribeiro<sup>12</sup> s'inspire de l'anthropologie culturaliste<sup>13</sup>. Il propose quant à lui une « acculturation lente et

11 Un projet de loi proposant la disparition du SPI et le « quadrillage de terres indigènes » avait été rédigé depuis 1950. Ce projet anticipait un désengagement progressif du pouvoir central et une diminution des dépenses fédérales.

12 Darcy Ribeiro (1922-1997) anthropologue brésilien est fonctionnaire du SPI entre 1947 et 1957. Il est ensuite professeur universitaire et fondateur du premier programme d'anthropologie du pays. Au long de sa vie, il exerce diverses fonctions publiques comme ministre de l'Éducation et secrétaire de la Culture, entre autres. Il est envoyé en exil (1964) par la Dictature militaire. À son retour, il poursuit une très vive activité politique et académique dont témoigne une vaste production de publications sur ses expériences dans les missions de contact, sur l'indigénisme au Brésil et dans le monde, principalement sur l'impact de la civilisation sur les groupes indigènes brésiliens pendant tout le XX<sup>e</sup> siècle.

13 L'*anthropologie culturaliste* est un courant nord-américain aussi appelé culturalisme ou anthropologie culturelle qui se développe pendant les années 1930. Son objectif est de dépasser les théories précédentes de la diversité culturelle et du diffusionnisme et de comprendre comment les individus reçoivent et vivent leur culture. Ses porteurs s'efforcent d'analyser les styles de comportement, de déterminer des *patterns*, la personnalité des individus, afin de trouver quels sont les traits communs qui caractérisent et unissent les différents groupes. Ce courant, très ouvert à

un isolement indigène ». Il soutient toujours la fonction tutélaire de l'Organe fédéral, mais il essaye de lui « imprimer une direction scientifique, en favorisant principalement les ethnologues » (De Souza-Lima, 2010, p. 56).

« Intégrationniste » et « protectionniste », ces deux tendances ont la même finalité civilisatrice définie par Rondón (fondateur du SPI). Mais « l'orientation « protectionniste » défend le respect du temps de réponse de l'indien face aux innovations technologiques et sociales » (De Rocha Freire, 2008, p. 109). Toutefois, pendant que les *sertanistas* « intégrationnistes » considèrent comme utopique ou romantique l'attitude des inspecteurs du SPI qui essaient d'empêcher les Indiens de courir à la rencontre du développement, les « protectionnistes » font des alliances et s'attellent à transformer l'Institution et les politiques indigénistes brésiliennes.

C'est le cas des ethnologues<sup>14</sup> « membres du Conseil National de Protection des Indiens qui, au début des années 1960, proposent différents points de vue sur ce que devrait être une politique indigéniste scientifiquement informée et libérée de la présence militaire » (De Souza Lima, 2010, p. 57). Ils créent aussi un cours spécialisé en indigénisme avec la participation de professeurs et conférenciers de différentes institutions d'éducation et de recherche et qui a pour objectif de « renforcer la recherche ethnographique ». (De Souza Lima, 2008).

Pourtant, ni cette nouvelle politique indigéniste, ni le cours spécialisé sur le même thème ne sont mis en place immédiatement. Le SPI est touché par plusieurs accusations, la mauvaise gestion des ressources publiques, les dénonciations sur la participation de fonctionnaires aux massacres indigènes, les disputes partisans et les affrontements entre les gouvernements régionaux et l'Organe fédéral. Le Service est dissous en 1967 au milieu de la Dictature militaire (De Rocha Freire, 2008 ; Silveira Corrêa, 2003). Il sera ensuite remplacé par la FUNAI (Fondation Nationale de l'Indien) qui, en 1968, hérite de ses fonctions et ses postes.

Le germe du changement portera pourtant ses fruits après la Dictature, quand le système tutélaire de l'État commence à être contesté. « À cette période durant laquelle les fonctionnaires exilés par la Dictature militaire sont réintégrés à leurs postes au sein de la FUNAI, les cours sont renouvelés, en visant le changement ils tentent de donner aux débutants une vision critique des modes d'action de l'État (...) » (De Souza Lima, 2008, p. 22).

On assiste ainsi à une nébuleuse d'idées qui font aussi écho aux débats internationaux, lesquels ont abouti à des législations, telles que la Convention 107 de l'Organisation internationale du Travail (1957) sur la Protection et l'intégration des peuples autochtones, ratifiée par le Brésil en 1965 et la Convention 169, également de l'OIT (1989), ratifiée par le Brésil en 2002 (Gregor Barié, 2003 [2000], p. 10).

---

l'interdisciplinarité et engagé dans le renouvellement des méthodes ethnographiques est porté par des anthropologues tels que Ruth Benedic, Margaret Mead et Ralph Linton.

14 Entre les anthropologues renommés qui conformèrent le Conseil, on trouve Heloísa Alberto Torres, Darcy Ribeiro, Roberto Cardoso de Oliveira, Eduardo Galvão, entre autres (Panteloni, 2010).

Les arguments avancés par cette génération d'anthropologues et d'ethnologues rapatriés réussissent à imposer une autre forme de fonctionnement de l'Organisme fédéral. Soutenus par des enquêtes épidémiologiques et des plaintes internationales (Buchillet, 2007 ; IWGIA, 1981), les anthropologues aussi bien que les missionnaires décrivent les situations de contact comme des formes de génocide. Ils pointent du doigt la propagation de virus et les épidémies, l'augmentation de la morbidité et de la mortalité des peuples forcés à la sédentarisation. D'autres chercheurs s'efforcent de démontrer (ou d'infirmer dans certains cas) que l'isolement est un choix volontaire (Napolitano & Ryan, 2007).

Ribeiro, par exemple, publie les résultats de ses recherches (commandées par l'UNESCO) en démontrant que les populations indigènes au Brésil sont davantage sujettes à une acculturation ethnique forcée – et mortelle –, qu'à un processus d'intégration (Ribeiro, 1971). Basé sur l'analyse des archives du SPI et sur sa propre expérience de dix ans comme ethnologue de ce service, il étudie d'abord la situation des Indiens du Brésil en 1900, selon leur degré d'intégration à la société nationale. Son analyse repose sur l'élaboration d'une grille à quatre colonnes, à savoir : « les Indiens isolés », « les Indiens en contact intermittent », « les Indiens en contact permanent », « les Indiens intégrés ».

Plus loin dans le livre, il revient sur la situation des Indiens selon leur degré d'intégration en comparant les données de 1957 à celles de 1900. Et il ajoute à sa grille d'analyse une cruelle et cinquième colonne intitulée « les Indiens exterminés ». On peut y lire le nom des tribus indiennes autrefois « isolées », « en contact intermittent » ou « permanent », mais désormais, disparues.

Au lieu d'une assimilation culturelle, les programmes nationaux d'intégration des Indiens à la société nationale brésilienne ont produit la mort de centaines de cultures, comme en témoigne l'inscription de cet ethnocide :

« De 230 tribus rapportées, 87 – c'est-à-dire 37,8 % – ont disparu entre 1900 et 1957 » (Ribeiro, 1971, p. 50)

Des dispositifs de connaissances non standardisés des *sertanistas*, on passe donc ainsi à des instruments de connaissance, au sens où l'entend Isabelle Stengers (Stengers, 2003), c'est-à-dire qu'ils produisent des critères permettant la comparaison et la généralisation.

Darcy Ribeiro devient alors une espèce de porte-parole autoproclamé des « Indiens isolés ». Il cite à plusieurs reprises la vision négative que les « Indiens en contact intermittent » ont de la civilisation, puisqu'« elle est un passage de l'autarcie à la dépendance » :

« Pour les Kaapor, par exemple, la civilisation, au lieu d'évoquer le progrès industriel et les lumières (...) représente la soumission brutale exercée par les patrons. C'est la perte de l'abondance du hameau avec ses cultures maraîchères étendues, ses pratiques de chasse et ses pêches collectives » (Ribeiro, 1971, p. 215)

Les données présentées par Ribeiro convertissent la question du contact en un enjeu éthique et humanitaire. Par conséquent, la FUNAI en 1987 « établit de

nouvelles directives pour le travail de localisation, de surveillance et de contact » (Dos Santos & Nobre Méndez, 2007, p. 200). Ce nouveau système de Protection des Indiens Isolés naît à la suite de la *Primeiro Encontro Nacional de Sertanistas* (juin de 1987) où sont évaluées les conséquences subies par les indigènes déjà contactés. S'impose ainsi l'idée d'une survie « physique et culturelle ». Durant cette Rencontre de 1987, les participants (*sertanistas*) « décident que la nouvelle politique de la FUNAI se doit désormais de contacter les Indiens isolés uniquement quand ils sont en danger et non plus comme jadis afin de libérer des territoires pour mettre en œuvre des projets d'infrastructure » (Panteloni Ricardo, 2010).

C'est ainsi qu'à partir des années 1980, la politique de contact et d'intégration se transforme, sous la référence de la Nouvelle Constitution de 1988, en une politique de respect et d'autodétermination des peuples :

« Garantir aux Indiens et groupes isolés le droit de demeurer ainsi, en soutenant l'intégrité de leurs territoires, en intervenant seulement quand leur survie et leur organisation sociale sont menacées » (Règlement de la FUNAI, du 21 décembre de 1993, article 2, item III (Dos Santos & Nobre Méndez, 2007, p. 209).

Désormais, les objectifs et procédures de protection des indigènes se définissent autrement que par le contact pour l'intégration. Les modes de gestion et de production de connaissances se transforment.

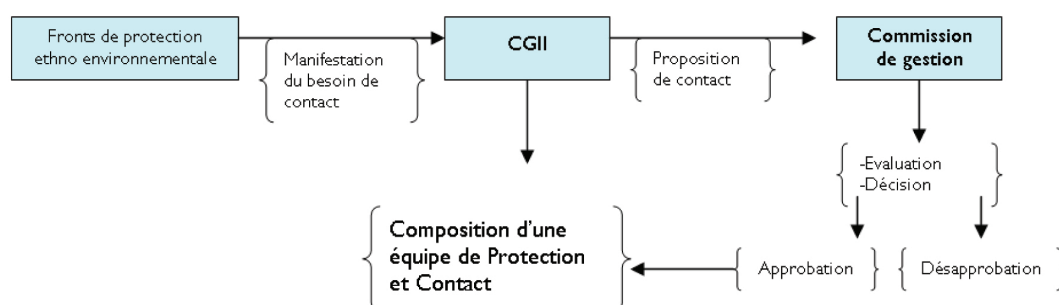


Figure 1. Procédure adoptée par la FUNAI pour la gestion des Indiens isolés.

Illustration de l'auteur

**La gestion et la connaissance** : pratiquement, les Fronts de Protection ethno-environnementale de la FUNAI, dans le cas d'un besoin de contact, notifie la situation à la Coordenação Geral de Índios Isolados (CGII), qui envoie une proposition de contact à la Commission de Gestion chargée de l'évaluer et de prendre une décision. En cas d'acceptation, la CGII constitue une Équipe de Protection et Contact composée de sertanistas, d'anthropologues, de linguistes, d'interprètes indigènes, de fonctionnaires du Front de Protection ethno environnementale. Toutefois, la proposition peut aussi être refusée (cf. figure 1). Les fonctionnaires de la FUNAI poursuivent alors la récolte d'indices et d'informations sur ces peuples. En particulier, ils cherchent et standardisent les

« traces, vestiges de campements abandonnés, rencontres fortuites, récits d'attaques, narrations des personnes adjacentes à la région et récits d'indigènes récemment contactés » (Ramos Veloz, 2007, p. 309).

Entre 1950 et 1980, l'isolement et le contact sont retraduits, passant d'une « situation arriérée » à des indices de systèmes ancestraux à conserver. Les « processus nécessaires au développement » deviennent des délits, classés en tant qu'ethnocide. Et les « travailleurs nationaux » – c'était l'appellation qui désignait les fronts pionniers au Brésil – changent aussi en un quart de siècle : d'une « main-d'œuvre nécessaire pour peupler cette région », ils deviennent des « envahisseurs » qui en certaines occasions portent atteinte à l'équilibre culturel et écologique de la forêt.

Un nombre important de recherches sur la vulnérabilité des Indiens d'Amazonie se poursuit durant les deux dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Certaines se concentrent particulièrement sur la question de leur santé (Aragón, 1992 ; Coimbra, 1987 ; Manock, Kelley, Hyams et al., 2000 ; Santos, 1987, 1992 ; Toulmin, 1988 ; Zambrano, 1993).

Le médecin Eduardo Estrella, par exemple, dans un rapport issu d'une recherche financée par le Traité de Coopération Amazonienne (Estrella, 1995), recueille des références historiques sur les maladies des autochtones américains d'avant la Conquête en fournissant une liste qui les synthétise. Il présente ensuite les maladies des Européens à l'époque et il caractérise les conditions de leur introduction en Amérique : par « intermédiaire » et par « contact direct ». Il constate que les maladies des Européens sont plus nombreuses que celles des autochtones et il approfondit le cas de trois maladies européennes qu'il caractérise comme étant « les plus meurtrières » : l'influenza, la variole et la rougeole. Il mobilise des références bibliographiques qui décrivent le nombre incroyable de cadavres et la désolation qui résulte de telles épidémies. Face à ces « catastrophes » ainsi décrites, les indigènes réagissent de deux façons, ils développent plus encore leur pharmacopée ou tout simplement ils fuient les contacts avec les nouveaux arrivés.

Les conclusions des médecins sur l'augmentation des maladies chez les indigènes américains durant la conquête et la colonisation contribuent à requalifier le problème des « peuples en isolement » en termes de vulnérabilité biologique (Kuang-Yao PanErlien & Bilsborrow, 2010 ; Manock, Kelley, Hyams et al., 2000). Ce questionnement vient s'ajouter à celui qui fut porté longtemps par le SPI autour de la volonté et du choix de ces peuples. Et aujourd'hui, c'est une nouvelle incertitude qui s'impose : s'il s'agit de ne pas forcer un contact non désiré et de protéger des territoires, comment en établir les frontières ? C'est cette question qu'évoque un indigène Huaorani contacté en se référant à des groupes Tagaeri-Taromenane isolés de l'Équateur :

« Il y a deux mois, s'est produit un massacre de colons Kichwa (...). Mon oncle Umberto, Nambae, le maire, les dirigeants, le Défenseur du Peuple sont allés sur le lieu des événements (...). Certains revendiquaient la

légalisation des terres par accord mutuel entre Quichuas et Huaorani. C'est une bonne idée (...) mais jusqu'à quel point délimite-t-on le territoire Tagaeri-Taromenane, si dans la négociation, il n'y a ni un chef ni un père de famille Tagaeri-Taromenane ? (...) Alors nous n'avons pas conclu d'accord ».  
(Entretien, Kescobar, 2009)

En l'absence des communautés directement concernées, les experts, les organisations indigènes et les gouvernements s'asseyent régulièrement à la table des négociations pour arrêter les limites de leurs territoires. Mais régulièrement, ces processus de « dialogue et de concertation » se soldent par des plaintes adressées à la Cour Interaméricaine des Droits Humains. Des organisations indigènes attaquent les États en invoquant des délits comme la violation des droits humains et l'ethnocide<sup>15</sup>. Face au manque de consensus, j'observe que la tendance actuelle consiste à déplacer les débats locaux sur les limites des territoires et le niveau d'isolement des peuples, vers des débats globaux sur la protection de la biodiversité et des droits humains. Les situations de négociation locale sont transposées dans un régime d'appel basé sur des « énoncés généraux » (Callon, 2004). Par exemple, le Rapporteur spécial de la OACNUDH Rodolfo Stavenhagen, en se référant au cas de la Réserve Kugapakori du Pérou (affecté par le projet d'exploitation de gaz Camisea), attire l'attention sur les « impacts des projets de développement à grande échelle sur les droits humains et sur les libertés fondamentales des communautés indigènes » (Stavenhagen, 2003).

De la même manière, les transformations de la politique indigéniste brésilienne sont reprises par les organisations humanitaires et les agences gouvernementales de plusieurs pays d'Amérique du Sud au cours du *Premier rendez-vous régional sur les peuples indigènes en isolement*, organisé par la *Coordenação Geral de Índios* de la FUNAI et le par le *Centro de Trabalho Indigenista* (CTI).

C'est à cette occasion qu'est signée la Déclaration de Belem<sup>16</sup> (Declaración de Belem, 2005), premier accord régional sur les politiques de protection des peuples en isolement et que se constitue aussi l'*Alliance Internationale pour la protection des peuples indigènes isolés*. Mais le plus important à noter est sans aucun doute la stabilisation de ces groupes indigènes en tant que « peuples en isolement volontaire ».

Ce type d'accords internationaux stimule des transformations « révolutionnaires » dans la gestion des territoires amazoniens. Par exemple, en 2007, le gouvernement équatorien a proposé de réserver un important gisement de pétrole (Ishpingo, Tiputine y Tambococha), dans le but de neutraliser les impacts de l'exploitation sur la Zone intangible Tagaeri-Taromenane habitée par des peuples en isolement (Larrea et Warnars, 2009).

<sup>15</sup> Je peux citer en guise d'exemple, les mesures de précaution ordonnées en 2006 par la CIDH en faveur des peuples isolés Tagaeri-Taromenane de l'Équateur.

<sup>16</sup> À l'origine, cette déclaration était complètement déontologique, c'est-à-dire qu'elle constituait une lettre d'intention qui visait à réguler l'action des États de manière préventive et prudente dans les cas spécifiques auxquels elle fait référence. Cependant, cette déclaration peut être identifiée comme un précédent à la constitutionnalisation de droits des indigènes en isolement volontaire, notamment en Équateur (Art. 57, 21°; 407 (Asamblea Constituyente, 2008)).

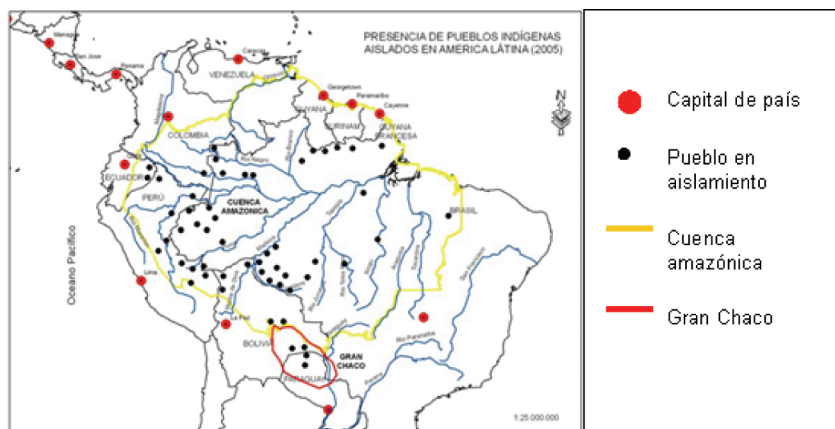


Figure 2. Emplacement des peuples en isolement. Cette carte est un produit de la recherche menée par les organisateurs brésiliens du *Premier rendez-vous régional*. Sa première version a servi de base de discussions. Dans sa version finale, elle fut présentée comme un résultat de cet événement. Source : Brackelaire (2006).

Un nombre important de techniques de suivi « non intrusives » sont aussi mises en place par les agences d'états ou par certaines compagnies pétrolières (BenalcazarAyarza & Thurber, 2010). Les plus spectaculaires sont menées par la FUNAI elle-même, grâce au financement de nombreux organismes internationaux : *Survival International*, *Cultural International*, *International Working Group On Indigenous Affairs*, *Human Rights Watch*, *BBC*, etc. Des photographies et des vidéos sont réalisées au cours de vols aériens. Si des indices d'existence d'un peuple « en isolement volontaire » sont relevés, le monitoring est poursuivi pendant 20 jours. Les fonctionnaires de la FUNAI se montrent ainsi attentifs à repérer des emplacements précis, des formes de mobilité dans la forêt, l'état des populations et de leurs cultures.



Figure 3. « Une image vaut mieux que mille mots » dit un fonctionnaire de la FUNAI lors de l'enregistrement aérien d'un peuple « en isolement volontaire » de l'Amazonie brésilienne. Source : BBCFUNAI et Survival (2011).

Ces techniques « non intrusives » de recherche d'indices ont trois objectifs : (1) confirmer (montrer) l'existence de peuples indigènes « en isolement volontaire », (2) développer des dispositifs pour les protéger de contacts violents et (3) sensibiliser les États, l'opinion publique et la communauté internationale de l'importance de leur existence et de leur survie. D'autres pays sud-américains ont de leur côté essayé d'adopter les mesures proposées par le Brésil pour gérer les incertitudes liées aux peuples en isolement, même si le manque de financement et de développement technoscientifique leur impose des limites fortes.

Désormais, les réponses ne relèvent plus uniquement du monopole des experts (comme dans le cas des *sertanistas* de Brésil, des médecins et des équipes d'enregistrement aériens). On constate en effet l'implication progressive des « profanes », soit les voisins des territoires habités par les indigènes en isolement, qui en compagnie d'autres groupes intéressés (représentants gouvernementaux, ONG) négocient localement et internationalement. C'est sur ce point que je veux maintenant attirer l'attention en analysant le séminaire de Santa Cruz de la Sierra, un événement international<sup>17</sup> que je considère comme un dispositif de négociation sur les peuples en isolement et de « transport d'énoncés généraux ».

## LE SÉMINAIRE DE SANTA CRUZ DE LA SIERRA... COMMENT CONNAÎTRE ?

En 2006, des représentants des gouvernements des différents pays de l'Amazonie et du Gran Chaco se réunissent à Santa Cruz de la Sierra en Bolivie pour rechercher un consensus sur les politiques à proposer pour la protection des peuples indigènes en isolement volontaire et en contact récent (OACNUDH et IWGIA, 2007).

Plusieurs participants à ce Séminaire s'étaient déjà rencontrés au Brésil l'année précédente lors du « *1º Encontro Internacional sobre Povos Indígenas Isolados da Amazônia* » qui rassemblait pour la première fois des experts et des défenseurs du peuple<sup>18</sup>.

17 Cet événement fait partie d'un ensemble de manifestations internationales. En 2004, lors de son troisième Congrès mondial à Bangkok en Thaïlande, l'UICN a adopté la résolution RESWCC 3.056 sur « les peuples autochtones qui vivent en isolement volontaire et la conservation de la nature dans la région de l'Amazonie et du Chaco ». Entre 2005 et 2006, le Programme d'action pour la deuxième Décennie internationale des populations autochtones du monde et le Forum permanent sur les questions autochtones des Nations unies ont évoqué la nécessité d'établir un mécanisme international pour assurer la protection des peuples indigènes en isolement. En 2005, la Fondation Nationale de l'Indien et le Centre de Travail indigéniste du Brésil organisèrent le « *1º Encontro Internacional sobre Povos Indígenas Isolados da Amazônia* ».

18 La *Defensoría del Pueblo* est une institution étatique de différents pays latino-américains construite sur le modèle suédois de l'*ombudsman*. Elle est chargée de garantir les droits aux

À l'agenda, une première journée dédiée entièrement à l'intervention des représentants gouvernementaux, experts et représentants des organisations indigènes a consisté à discuter de la situation des peuples en isolement et en contact initial dans chaque pays (OACNUDH et IWGIA, 2007). Le second jour, il était prévu que l'on constitue des groupes mixtes de travail dans le but d'identifier les problèmes des peuples en isolement pour en tirer un certain nombre de recommandations. La troisième journée devait être consacrée à débattre de ces recommandations, ainsi qu'à la rédaction d'un rapport final.

Le premier jour devait aboutir à l'établissement d'un *modus vivendi* pour la suite. C'est à ce moment que les représentants indigènes créent la controverse autour de la méthodologie proposée par les organisateurs du Séminaire. Ceux-ci avaient en effet prévu la répartition des participants en cinq groupes de travail mixtes, composés de représentants du gouvernement, de représentants d'organisations autochtones, d'experts, membres d'organisations internationales et de membres des ONG.

Mais les représentants indigènes s'opposent à cette méthode :

« Dès le premier jour quand nous sommes sortis pour la pause, j'ai appelé tous les camarades du Venezuela, du Pérou, du Paraguay... afin de discuter, parce ce n'était pas aux ONG de tracer des politiques sur ces territoires, d'après leurs perspectives. (...) Alors, la deuxième journée, nous avons commencé à casser les schémas » (notes d'entretien, Kescobar, 2010).

Ce personnage est le même que celui que j'avais connu « en train de casser les schémas » dans une réunion de la budgétisation participative<sup>19</sup> d'un canton dans la province de Pastaza, Équateur. Un jour de pluie en septembre 2009, notre représentant Kichwa disait, en agitant les mains :

« Cette méthodologie que les fonctionnaires de Canton proposent n'est pas notre méthodologie de travail, nous ne l'acceptons pas. (...) En outre, ils ne parlent même pas le kichwa comme le prescrit la Nouvelle Constitution » (Notes de terrain, Équateur, Kescobar, 2009).

Cette fois-là à Santa Cruz de la Sierra, Kichwa a aussi « cassé les schémas ». C'est ainsi que le deuxième jour du Séminaire, les cinq groupes de travail

---

citoyens face aux abus possibles qui pourraient dériver des pouvoirs exécutifs et législatifs de ces mêmes États.

19 La budgétisation participative (BP) est une procédure démocratique qui propose la création d'espaces où les citoyens, le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif se rencontrent dans le but de délibérer sur les dépenses publiques annuelles d'une entité territoriale. Ces espaces sont censés devenir les « centres de décision » par l'intermédiaire desquels les gouvernements décentralisés prétendent « faire émerger une citoyenneté plus consciente, critique et exigeante » (Genro & De Souza, 1998 [1997]). Les pouvoirs publics devraient ainsi être en mesure de planifier les politiques et les actions en tenant compte des contextes locaux spécifiques où elles seront exécutées. En Amérique latine, les premières expériences de BP ont eu lieu au Brésil, à partir de 1997. En Équateur, la BP s'institue comme un nouveau modèle de gestion municipale, à partir de 2001. L'adoption de la BP à travers tout le pays s'est réalisée progressivement, pour finalement devenir une procédure reprise par la Constitution en 2008.

se forment finalement en quatre groupes mixtes avec un cinquième groupe réunissant exclusivement les représentants des peuples indigènes, « à la demande de ces derniers », signale l'Acte de la OACNUDH.

En bref, les organisateurs du Séminaire ont proposé des *dispositifs de recherche du consensus* afin d'atteindre l'objectif initial : « établir des points d'accord entre les différents acteurs ». Mais dès le départ les représentants indigènes déploient une attitude récalcitrante, remettant en cause la méthodologie dans son ensemble. Le Séminaire, au lieu de constituer un dispositif de négociation des conflits locaux et de transfert d'énoncés généraux devient ainsi un nouveau lieu de controverses opposant les « experts » et les représentants d'organisations indigènes. On peut présenter leurs arguments respectifs de la manière qui suit.

### Les « experts »

Les experts (majoritairement rattachés aux ONG nationales et internationales) se présentent, en tenant compte de leurs formations professionnelles, en tant qu'anthropologues, quelques-uns en tant que juristes et quelques autres en tant que médecins. Le problème qu'ils exposent peut être résumé comme suit : « *Il n'y a pas suffisamment de connaissances sur les indigènes en isolement et ceci est la raison du manque de normes, de procédures et d'institutions pour les protéger.* » En d'autres termes, les experts décrivent l'incertitude préalable à toute gestion de territoires en réserve comme un *manque de données*.

Pueblos y grupos en aislamiento voluntario y población estimada

| Pueblo    | Población | Población aislada | Superficie TCO (km <sup>2</sup> )** |
|-----------|-----------|-------------------|-------------------------------------|
| Toromona  | Na        | Nd                | Na                                  |
| Araona    | 171       | Nd                | 950                                 |
| Esse Eja  | 761       | Nd                | 4.414                               |
| Mbya Yuki | 208       | 4 familias*       | 1.272                               |
| Ayoreo    | 1.601     | Nd                | 2.447                               |
| Pacahuara | 60        | 5 familias*       | 5.108                               |
| Yuracaré  | 2.136     | Nd                | 2.443                               |
| Total     | 4.937     |                   | 16.634                              |

Figure 4. Peuples et groupes en isolement volontaire à Bolivie. Source : Camacho Nassar (2007, p. 280). Dans la grille présentée par l'anthropologue Camacho, les réductions Na et Nd signifient « référence non applicable et non disponible ».

Pour argumenter leur point de vue, les médecins mobilisent des éléments sur l'état nutritionnel et le niveau d'immunité qui confirment la vulnérabilité de ces peuples et soulignent différents degrés d'isolement. Les anthropologues quant à eux se concentrent, d'une part, sur les causes sociales de la fragilité (les risques et les protocoles de contact) et d'autre part sur les méthodes de traitement des indices d'existence. Sur ce point, deux tendances se dégagent,

entre standardisation et diversification des conclusions. Et les avocats examinent les normes existantes qui pourraient contribuer à réduire la vulnérabilité des peuples indigènes en isolement, en notant l'absence de structures institutionnelles pour atteindre cet objectif.

Chacun utilise différentes unités d'analyse en visant deux objectifs : gérer les Indiens et leurs sources de vulnérabilité et créer des *dispositifs appropriés pour apprendre* à connaître leurs modes de vie. Et ils insistent sur le besoin de standardiser les méthodes pour réduire l'incertitude. En même temps, les experts s'autoprésentent comme les *porte-parole* des groupes isolés en justifiant ce point de vue de la manière suivante :

« (Vous avez besoin) d'un support très spécial dans le domaine médical et anthropologique, de celui-ci dépend la survie (physique et culturelle) des groupes contactés (Mike Berry, expert juridique sur les droits humains des peuples autochtones) » (Berraondo, 2007, p. 28).

Enfin, ils proposent les représentants des organisations autochtones comme leurs alliés, invoquant la nécessité d'une alliance pour la protection des peuples indigènes en isolement :

« Il y a des lois, des règles et des instances (...) et si en plus nos réseaux sociaux sont forts, il sera possible de faire cause commune pour se faire entendre » (Neptalí Cueva, médecin chirurgien) (Cueva Maza, 2007, p. 94).

## **Les représentants indigènes**

Les représentants indigènes se présentent, quant à eux, comme indigènes, dirigeants autochtones, présidents et ex-présidents de leurs organisations. Moins concentrés sur le niveau d'isolement de la population « isolée », ils déplacent le débat vers la question de savoir qui doit les représenter. C'est évidemment un changement de *problématisation*. Mon contact me raconta ce qui, à son avis, fut une des raisons pour donner une tournure différente à la discussion :

« J'ai demandé (pendant la pause) : allons-nous laisser les ONG prendre une place politique pour contrôler un territoire ? Là-bas habitent nos frères non contactés ! » (Notes d'entretien, Kescobar, 2010).

Les représentants indigènes contestent donc la problématisation proposée par les experts et ils montrent leurs capacités à résister à l'identité d'alliés qui leur est imputée. Ils détournent les énoncés généraux portant sur les droits humains et la protection de la biodiversité vers la question : qui doit représenter ces peuples en « isolement » ? Et se servent en outre d'outils tels que *l'analyse stratégique* pour contredire les propositions des scientifiques (qu'ils appellent aussi « les ONG ») :

« Ils veulent utiliser comme excuse les *Pueblos Indígenas en Aislamiento* pour enfreindre des droits déjà octroyés à d'autres peuples indigènes et ainsi, superposer au cadre normatif d'une territorialité reconnue, des cadres normatifs internationaux qui occultent des intérêts cachés, environnementaux et économiques » *Confederación Nacional de Indígenas del Ecuador* (CONAIE, 2007, p. 124).

Selon les représentants des organisations indigènes, le problème n'est pas la vulnérabilité des peuples en isolement, puisque faire appel à la vulnérabilité constitue une stratégie pour intervenir dans nos territoires. Pour eux, le vrai problème est : qui a la légitimité pour représenter les peuples en isolement ? Et ils se justifient eux-mêmes comme porte-parole privilégiés en mobilisant des liens symboliques et réels de parenté : « *ils sont nos peuples frères* » :

|                  |                                                                                                                                                                         |
|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Liens de parenté | « Nous sommes ici pour protéger nos gens qui vivent encore en forêt, spécialement les gens en isolement volontaire qui n'ont pas encore été contactés par les Blancs. » |
|                  | Entre les peuples Huaorani contactés et ceux non contactés existent des alliances et des affrontements en vigueur.                                                      |

Source : Aquino Picanerai (*Unión de Nativos Ayoreo de Paraguay*).et CONAIE (IWGIA, 2007, pp. 130, 226).

Ils invoquent aussi des liens de proximité géographique, en tant que voisins des territoires et des peuples concernés, ainsi que des liens juridiques abrités derrière les droits des peuples indigènes : ce sont aussi nos territoires et les mêmes droits qui existent déjà, mais qui sont violés, aussi bien pour les peuples en isolement que pour nous.

|                     |                                                                                                                                                                        |
|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Liens géographiques | « Le territoire Ayoreo est un territoire spécial pour nous, et particulièrement important à préserver, parce que quelques Ayoreo habitent encore dans cette zone-là. » |
| Liens juridiques    | « Les droits des Peuples en Isolement sont les droits des peuples et nationalités de l'Équateur. »                                                                     |

Source : Aquino Picanerai (*Unión de Nativos Ayoreo de Paraguay*).et CONAIE (IWGIA, 2007, pp. 124, 226).

Et ils font appel à des attaches historiques pour traduire « le choix » des peuples en isolement qui refusent les contacts avec la « société extérieure », que ce soit à des fins d'exploitation, de conservation ou de recherche :

« Pour notre peuple, le contact fut une expérience négative et traumatisante. Les peuples isolés font partie de la population indigène qui a décidé de maintenir son autonomie et d'habiter éloignée des cultures imposées et de la société qui lui ont fait tant de mal au fil des années », Antonio Iviche Quique, indigène Harakmbut (IWGIA, 2007, p. 75).

Finalement, ils proposent une alliance entre organisations indigènes pour traiter le sujet des peuples en isolement (CIPIACI<sup>20</sup>) et refusent l'invitation des experts et des représentants des ONG à intégrer l'*Alliance Internationale pour la Protection des Peuples Indigènes Isolés*. Selon mon informateur, en appartenant à une telle organisation, « (les indigènes) prennent le risque d'accepter tout ce que les intellectuels disent » (notes d'entretien, K. Escobar, 2010).

En résumé, les experts et les représentants indigènes mobilisent des répertoires différents pour justifier leur rôle de *porte-parole* des peuples en isolement volontaire. En présentant la question à partir de leurs disciplines respectives, les experts soulignent le problème de la vulnérabilité et la nécessité de produire plus de connaissances, d'actions et de normes. Mais leurs arguments fondés sur des instruments scientifiques (études épidémiologiques, données anthropologiques, découvertes archéologiques, analyses juridiques) sont contestés par les représentants indigènes qui proposent des connaissances différentes, justifiées par le contact direct, la parenté et une certaine « mémoire ancestrale ». Ils définissent ainsi les peuples en isolement comme « nos ancêtres », « nos frères », « nos voisins », « des peuples indigènes tels que nous-mêmes ».

Le débat ne fait donc pas seulement référence à la manière de gérer les « peuples en isolement », mais aussi au choix des instruments mobilisés par les experts qui présentent l'incertitude comme un manque de données dans l'équation « connaître afin de mieux gérer ». Les représentants indigènes, par contre, contestent la légitimité des outils qu'ils proposent et ils mobilisent l'incertitude dans un langage politiquement explicite : qui doit représenter ces peuples ? Quel mode de connaissance octroie la légitimité de le faire ?

La source de la controverse ne réside donc pas seulement dans ces deux régimes de connaissances mais aussi dans la possibilité de tenir ces connaissances séparées de la compétence politique, pour les experts, ou au contraire de les réunir, pour les indigènes. De ces deux postures résultent aussi deux manières différentes de se revendiquer en tant que *porte-parole*.

Le Séminaire se clôture sur la Déclaration de Santa Cruz de la Sierra signée par tous les participants de l'événement, mais les comptes rendus de l'ONU concluent qu'il n'y a pas d'accord sur quatre questions essentielles :

- Qui a la légitimité pour représenter les peuples indigènes en isolement ?
- Quel est le rôle de l'Alliance de Belém do Para ?
- Quel est l'usage et la délimitation des Zones intangibles ?
- Quel est rôle des organisations non gouvernementales et des recherches sur le terrain ?

L'incertitude règne encore...

20 CIPIACI : *Comité Indígena Internacional para la Protección de los Pueblos en Aislamiento y en Contacto Inicial de la Amazonía, el Gran Chaco y la Región Oriental del Paraguay*.

## CONCLUSION

Mon intérêt pour les peuples en « isolement volontaire » consistait initialement à comprendre comment on construit des zones de réserve pour protéger ces populations. Je partais d'un constat : les limites de ces territoires mis en réserve changent à plusieurs reprises à travers l'histoire.

Progressivement, j'ai réalisé que, de même que les limites de ces territoires sont en constante évolution, de même, l'interprétation de ce que signifie « être en isolement » change aussi. J'ai commencé à comprendre l'« isolement » comme une interprétation et non comme un fait. Je l'ai mis en contexte et relié à d'autres traits. Par exemple, le terme « isolé » implique l'existence des « contactés », des « barrières » et du « contact ». J'ai aussi réalisé qu'il y a plusieurs controverses qui portent sur l'« isolement » en obligeant à aligner les *modes de contact*, les *modes de gestion* et les *modes de connaissances*.

Par exemple, au début du XX<sup>e</sup> siècle il n'était pas important de respecter l'isolement des peuples « non contactés » parce que le but était de les intégrer avec leurs territoires à la vie et l'économie des États-nations émergents. Mais à la fin du siècle, la survie des « derniers hommes libres » est devenue un slogan humanitaire et écologiste de portée nationale et internationale imposant des changements urgents dans la manière d'entrer en relation avec eux.

De même, au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, les experts (*sertanistas* et la première génération d'anthropologues et d'ethnologues brésiliens) accomplissaient une fonction de production de connaissances à propos des « isolés » et, en quelque sorte, les représentaient. Mais dans la première décennie du XXI<sup>e</sup> siècle les représentants autochtones proposent d'autres *modes de production de connaissances* et ils mettent en débat les arguments de légitimité des épidémiologistes et des anthropologues en citant des liens spécifiques et irremplaçables entre eux et les « isolés » : une parenté, une histoire commune, un territoire commun et un statut juridique indien.

En bref, à travers les vagues successives de colonisation intérieure de la région amazonienne, on découvre que les controverses ont obligé à réexaminer les manières de traiter ces personnes et leurs territoires. De même, les dispositifs de production de connaissances qui les concernent ont aussi évolué, des recherches historiques et des études épidémiologiques aux recherches ethnographiques et aux techniques de suivi « non intrusives ». Ils ont mobilisé différents experts, des anthropologues, des médecins, des membres d'organisations nationales et internationales. Et leurs résultats font exister certains attributs des peuples « non contactés » tels que leur « volonté d'isolement », leur « vulnérabilité biologique » et leur « tendance à disparaître », faute de politiques de protection.

Les controverses que je décris révèlent différentes modalités d'existence. Ces groupes sont successivement ou simultanément perçus comme des « arriérés », des « rebelles », des « humains immunologiquement vulnérables », des « peuples isolés » ou encore comme les « derniers hommes libres » ou des « frères et voisins des indigènes contactés ». Et leurs territoires vus autrefois

comme des « terres improductives » deviennent aujourd'hui des « réservoirs de diversité naturelle et culturelle ».

Ces discussions permettent aussi de pointer certaines traces de l'histoire de l'anthropologie latino-américaine. Mais en ce qui concerne les organisations autochtones, elles révèlent plusieurs tendances. D'abord leur volonté de remettre en question les experts à l'occasion de la gestion participative de territoires ainsi que leur besoin de revendiquer certaines compétences comparables à l'attitude du public concerné par les débats (Callon & Rabeharisoa, 1998). Elles montrent aussi leurs compétences à « coévaluer » des projets de tout type (Barbier, 2005), à se méfier et à développer des analyses critiques. Et à cultiver la possession de savoirs « précieux » (*ecological knowledge*) (Redford & Mansour, 1996) Et finalement, elles mettent en évidence leurs capacités à s'organiser politiquement (Fontaine, 2004).

*La configuration des territoires la nature de la population à gérer.* La nature de la population à gérer imprime un caractère singulier à la gestion territoriale. Le fait que les peuples en isolement volontaire soient des humains définit le débat de la configuration des aires protégées dans un certain sens. Il ne s'agit pas de mettre des barrières afin que des animaux prolifèrent et retrouvent leurs espaces vitaux... Quand il s'agit d'humains, mettre des barrières signifie les emprisonner, les priver de cette liberté qui attise la convoitise de nos contemporains, prisonniers de « la cage d'acier ». Il ne s'agit pas de se mettre à leur place pour décider ce qui est le mieux pour eux, le contact, la vie « sauvage », l'apprentissage de l'espagnol... alors que d'un autre côté on leur attribue le droit de *choisir*, en vertu de l'autonomie que leur confère leur humanité. Il ne s'agit pas de contrôler leurs routes de chasse et leurs modèles de peuplement afin de les protéger... En les soumettant à ces sortes d'« expériences éthologiques », ne sommes-nous pas en train de déclarer leur animalité ?

La « nature » des populations à gérer devrait imprimer des mesures de précaution sur la gestion du territoire. Dans le cas des territoires des peuples dits en isolement, on ne parle pas de lapins « prolifiques » qui envahissent les prairies et les villes (Mougenot & Strivay, 2010), ni d'éléphants « gourmands » qui dégradent les écosystèmes au Kenya (Cussins, 1997), ni de poules « paresseuses » en élevage industriel qui, soumises aux expériences zootechniques, ne font pas d'efforts pour chercher le confort que leurs procurerait une cage plus grande dans le poulailler (Despret & Porcher, 2002). Ici, il est question d'humains !

Gérer le territoire de populations humaines qui ne font pas usage des règles de *procédure* propres à la gestion participative, voici une « situation d'exception », mais que peut-on suggérer ? Faut-il conseiller aux producteurs de connaissance d'améliorer la « récursivité des dispositifs » en créant des *dispositifs d'exception* à la mesure des humains (Despret, 2010, p. 149) ? Ou faut-il suggérer l'analyse des dispositifs existants afin de comprendre l'opinion, le jugement qu'ils contiennent (Despret, 2010, p. 145) ainsi que les questions auxquelles ils tentent de répondre ?

Ayant personnellement des doutes sur la pertinence de ces dispositifs puisqu'ils sont porteurs, même non intentionnellement, d'« intégration », je me

suis efforcée de suivre la seconde suggestion. Les questions et les dispositifs de connaissance et d'action mobilisés par les *sertanistas*, par les anthropologues, les médecins, les juristes, par les représentants indigènes et par les associations de la société civile, parlent beaucoup plus de nous, « les contactés », que des peuples en isolement. Ces dispositifs disent que les programmes d'expansion et d'exploitation des ressources amazoniennes sont loin de s'arrêter. Ils disent que, malgré cela, nous rêvons de coexister « ensemble » et en même temps « divers ». Ils disent que le statut d'humain, ses droits, ses compétences, son âme, ses capacités à prendre des décisions sont maintenant bien reconnus. Qu'ils sont ancrés dans la pensée des « contactés » et qu'ils sont comme le contact, c'est-à-dire irréversible et comme le développement, c'est-à-dire contradictoire.

### Remerciements

*Je remercie François Mélard, Catherine Mougenot et Marc Mormont  
par leurs suggestions inspiratrices.*

## RÉFÉRENCES

### Entretiens cités :

- Notes d'entretien 2010 : Dirigeant indigène Kichwa (Équateur)
- Entretien 2009 : Indigène Huaorani (Équateur)

Aragón L. (1992). Expansión de la frontera, expansión de la enfermedad: movilidad geográfica y salud en la Amazonía. In L. Yarzábal et al. (Eds.), *Enfoque integral de la salud humana en la Amazonía*. Caracas: Imprenta Universidad Central de Venezuela, 429-456.

Constitución Política del Ecuador (2008).

Bahadur G. (2004). Ethical challenges in reproductive medicine: posthumous reproduction. *International Congress Series*, 1266, 295-302.

Barbier R. (2005). Quand le public prend ses distances avec la participation. *Topiques de l'ironie ordinaire. Nature Sciences et Sociétés*, 13, 258-265. [www.edpsciences.org/nns](http://www.edpsciences.org/nns)

BBC, FUNAI et Survival (Writer) (2011). Uncontacted Amazon Tribe: First ever aerial footage BBC - Survival.

Benalcazar F. L., Ayarza P. W. et Thurber M. W. (2010). People in voluntary isolation, hydrocarbon exploration and recommended practice. *Society of Petroleum Engineers- SPE International Conference on Health, Safety and Environment in Oil and Gas Exploration and Production*, 4, 2391-2398.

Berraondo M. (2007). Buscando protección: pueblos en aislamiento voluntario frente al reto de los derechos. In A. e. Parellada (Ed.), *Pueblos indígenas en aislamiento voluntario y contacto inicial en la Amazonía y el Gran Chaco*. Copenhague: IVGIA, 10-31.

Brackelaire V. (2006). Situación de los últimos pueblos indígenas aislados en América latina (Bolivia, Brasil, Colombia, Ecuador, Paraguay, Perú, Venezuela) Diagnóstico regional para facilitar estrategias de protección. URL]. doi:DOI

Buchillet D. (2007). *Bibliografía Crítica da Saúde Indígena no Brasil (1844-2006)*. Quito - Ecuador: Ediciones Abya-Yala.

Callon M. (2004). Retour sur « Éléments pour une sociologie de la traduction ». In «*Société critique*» et *sociologie des épreuves* [Séminaire]. Paris: Archives Audiovisuelles de France.

- Callon M. et Rabeharisoa V. (1998). L'implication des malades dans les activités de recherche soutenues par l'Association française contre les myopathies. *Sciences Sociales et santé*, 16 (3), 40-65.
- Camacho Nassar C. (2007). Consolidar los territorios de los pueblos aislados. In A. e. Parellada (Ed.), *Pueblos en aislamiento voluntario y contacto inicial en la Amazonía y el Gran Chaco*. Copenhague: IWGIA, 276-290.
- Celesia G. G. (1997). Persistent Vegetative State: Clinical and ethical issues. *Theoretical Medicine*, 18, 221-236.
- Cisneros P. et McBreen J. (2010). *Superposición de territorios indígenas y áreas protegidas en América del Sur (Documento de trabajo)*: UICN.
- Coimbra C. E. A. (1987). O Sarampo entre sociedades indígenas brasileiras e algumas considerações sobre a prática da saúde pública entre estas populações. *Cadernos de Saúde Pública*, RJ., 3, 22-37.
- CONAIE (2007). Pueblos Indígenas en Aislamiento Voluntario en la Amazonía Ecuatoriana. In A. e. Parellada (Ed.), *Pueblos Indígenas en Aislamiento Voluntario y en Contacto Inicial en la Amazonía y el Gran Chaco*. Copenhague: IWGIA, 124-134.
- Courrier I. (2009). *Amazonie Les derniers hommes libres*. Paris: Courrier International.
- Cueva Maza N. (2007). La salud de los indígenas en aislamiento. In A. Parellada (Ed.), *Pueblos indígenas en aislamiento voluntario y contacto inicial en la Amazonía y el Gran Chaco*. Copenhague: IWGIA, 94-107.
- Cussins C. (1997). *Elephants, Biodiversity and Complexity: Amboseli National Park, Kenya*. Communication présentée à: Actor Network Theory conference.
- De Rocha Freire C. A. (2008). Vida de Sertanista: a trajetória de Francisco Meirelles. *Tellus*, 8 (14), 87-114.
- De Souza Lima A. C. (2008). Traditions of knowledge in Colonial Management of inequality: Reflections on an indigenist administration perspective in Brazil. *World Anthropologies Network (WAN) Red de Antropologías del Mundo (RAM) electronic journal*, 3, 7-29.
- De Souza Lima A. C. (2010). Poder tutelar y formación del Estado de Brasil: notas a partir de la creación del Servicio de Protección a los Indios y Localización de Trabajadores Nacionales. *Desacatos*, 33 (mayo-agosto), 53-66.
- Declaración de Belem (2005). Alianza para la protección de los pueblos indígenas aislados, from [http://www.servindi.org/pdf/Dec\\_Belem\\_do\\_Para\\_aislados.pdf](http://www.servindi.org/pdf/Dec_Belem_do_Para_aislados.pdf).
- Despret V. (2010). Intelligence des animaux: la réponse dépend de la question. *ESPRIT, Ce que nous apprennent les animaux* (Juin 2010).
- Despret V. et Porcher J. (2002). Anim. d'élev. ch. porte parole et plus aff. Les animaux d'élevage sont en voie de disparition. *Cosmopolitique*, 2 (Cette violence qui nous tient), 74-90.
- Dos Santos M. et Nobre Méndez A. (2007). El trabajo de la FUNAI. In A. e. Parellada (Ed.), *Pueblos Indígenas en aislamiento voluntario y contacto inicial en la Amazonía y el Gran Chaco*. Copenhague: IWGIA, 200-209.
- Duviols J.-P. (2006). Introducción. La controversia de Valladolid. In J.-P. Duviols (Ed.), *Brevisima Relación De La Destrucción De Las Indias*. Buenos Aires, Argentina: Stockcero.
- Estrella E. (1995). *Biodiversidad y salud en las poblaciones indígenas de la Amazonía: Situación Actual y perspectivas*. Lima: Tratado de Cooperación Amazónica.
- Fontaine G. (2004). De l'hacienda au gouvernement, Histoire contemporaine du mouvement indien équatorien. *Les Cahiers ALHIM*, 10 (Amérique Latine Histoire et Mémoire). <http://alhim.revues.org/index110.html>
- González Casanova P. (2006). Colonialismo interno [una redefinición]. In J. A. y. S. G. c. Atilio A. Boron (Ed.), *La teoría marxista hoy Problemas y perspectivas*. Buenos Aires: CLACSO.
- Grant Baines S. (1993). Censuras e memórias da pacificação Waimiri-Atroari. *Série Antropológica*, 148.
- Gregor Barié C. (2003 [2000]). *Brasil Pueblos Indígenas y derechos constitucionales: un panorama*. México: Instituto Indigenista Interamericano; Comisión Nacional para el Desarrollo de los Pueblos Indígenas; Editorial Abya-Yala. [http://www.acnur.org/paginas/index.php?id\\_pag=7562](http://www.acnur.org/paginas/index.php?id_pag=7562)

- Herriau P. (2002). Carishina, cinq Français en Amazonie sur les traces d'Orellana ("Autrement : l'Amazonie", 1990, entretien entre Jean-Jaques Sevilla et Sydney Possuelo) Retrieved 01/06/2010, from <http://www.carishina.com/>
- Hufty M. (2001). La gouvernance internationale de la biodiversité. *Revue Études internationales*. Centre québécois de hautes études internationales, 32 (1), 5-29.
- IWGIA (1981). Los Tapirapé: Un pueblo Amenazado. *Boletín Del Grupo Internacional de Trabajo Sobre Asuntos Indígenas (IWGIA)*, 1 (3-4).
- IWGIA (Ed.). (2007). *Pueblos Indígenas en Aislamiento Voluntario y en Contacto Inicial en la Amazonía y el Gran Chaco. Actas del Seminario Regional de Santa Cruz de la Sierra 20-22 de noviembre de 2006*. Copenhague: IWGIA.
- Kuang-Yao Pan W., Erlien C. et Bilsborrow R. E. (2010). Morbidity and mortality disparities among colonist and indigenous population in the Ecuadorian Amazon. *Social Science & Medicine*, 70, 401-411.
- Labaka A. M. (2003). *Crónica Huaorani*. Quito: CICAME.
- Larrea C. et Warnars L. (2009). Ecuador's Yasuni-ITT Initiative: Avoiding emissions by keeping petroleum underground. *Energy for Sustainable Development*, 13 (2009), 219-223.
- Manock S. R., Kelley P. M., Hyams K. C., Douce R., Smalling R. D., Watts D. M., et al. (2000). An outbreak of fulminant Hepatitis Delta in the Waorani, an indigenous people of the Amazon Basin of Ecuador. *Am J. Trop. Med. Hyg.*, 63 (3), 209-213.
- Mougenot C. et Strivay L. (2010). L'incroyable expansion d'un lapin casanier. *Études rurales* (185), 67-82.
- Napolitano D. A. et Ryan A. S. (2007). The dilemma of contact: voluntary isolation and the impacts of gas exploitation on health and rights in the Kugapakori Nahua Reserve, Peruvian Amazon. *Environ. Res. Lett.*, 2.
- OACNUDH et IWGIA (2007). *Informe del Seminario sobre pueblos indígenas aislados y en contacto inicial de la Amazonía y el Gran Chaco. Santa Cruz de la Sierra, Bolivia: 20-22 de Noviembre de 2006*.
- Panteloni Ricardo F. C. (2010). Povos Indígenas no Brasil Retrieved 12/06/2010, from <http://pib.socioambiental.org>
- RAISG (2009). *Protected Areas Indigenous Territories*. São Paulo, Brasil: RAISG (Red Amazónica de Información Socioambiental Georreferenciada). <http://www.ecociencia.org/inicio/index.php?sid=105&list=one&id=118>
- Ramos Veloz C. (2007). Los pueblos indígenas aislados y el Convenio 169 de la OIT. In A. e. Parellada (Ed.), *Los pueblos en aislamiento y contacto inicial en la Amazonía y el Gran Chaco*. Copenhague: IWGIA, 308-3012.
- Redford K. H. et Mansour J. A. E. (1996). *Traditional peoples and biodiversity conservation in large tropical landscapes* Arlington ed.). Virginia: Arlington.
- Ribeiro D. (1971). *Fronteras indígenas de la civilización*. México: Siglo XXI.
- Santos F. (1987). Epidemias y sublevaciones en el desarrollo demográfico de las Misiones Amuesha del cerro de la Sal, siglo XVIII. *Histórica (Lima)*, 11 (1), 25-49.
- Santos F. (1992). *Etnohistoria de la Alta Amazonía. Siglos XV-XVIII*. Quito: Abya-Yala - CEDIME.
- Sayago D., Tourrand J.-F., Bursztyn M. et Drummond J. A. C. (2010). *L'Amazonie, un demi-siècle après la colonisation*. Paris: Éditions Quae.
- Scott J. C. (1998). *Seeing Like a State, How Certain Schemes to Improve the Human Condition Have Failed*. New Haven and London: Yale University Press.
- Silveira Corrêa J. G. (2003). Política indigenista, tutela e deslocamento de populações: A trajetória histórica dos Krenak Sob a gestão do Serviço de Proteção aos Índios. *Arquivos do Museu Nacional, Rio de Janeiro*, 61 (2), 89-105.
- Stavenhagen R. (2003). *Informe sobre la situación de los derechos humanos y las libertades fundamentales de los indígenas*: Naciones Unidas.
- Stengers I. (2003). Dispositif. In I. Stengers (Ed.), *100 mots pour commencer à penser les sciences*. Paris: Les Empêcheurs de penser en rond, Le Seuil pp. 116-119.
- Thoening J.-C. et Duran P. (1996). L'État et la gestion publique territoriale. *Revue Française de Sciences Politiques*, 4, 580-623.

Toulmin S. (1988). Enfermedad y Medicina entre los Chipibo-Conibo del Alto Ucayali. *Amazonía Peruana (Lima)*, 8 (15), 9-31.

Zambrano F. (1993). Perfil epidemiológico de los grupos étnicos de la Amazonía Colombiana. In E. Estrela et A. Crespo (Eds.), *Memorias del I Simposio «Salud y Población Indígena de la Amazonía»*. Quito: Crearimagen-Impretec. 119-144.

---

**Kelly Johanna ESCOBAR JIMÉNEZ** est diplômée de la Faculté de sociologie de l'Université de l'Atlántico (Barranquilla-Colombia). Elle a participé pendant trois ans (2004- 2006) comme chercheuse dans un Projet PIC de la CUD axé sur la formation et la recherche sur l'écotourisme au Nord de la Colombie. Actuellement, elle est membre du groupe de recherche interdisciplinaire TMAD (Tourisme, Environnement et Développement) de l'Université de l'Atlántico. En tant que boursière de l'Université de Liège (Belgique), elle poursuit depuis 2008 une thèse au sein de l'Unité SEED (DSGE-ULg campus d'Arlon) sur « l'expérimentation de relations nouvelles entre milieux scientifiques et communautés locales indigènes dans les aires protégées ».

---

|            |                                                                           |
|------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Adresse :  | ULg, Campus d'Arlon<br>Avenue de Longwy, 185<br>B- 6700 Arlon<br>Belgique |
| Courriel : | kescobar@ulg.ac.be                                                        |

---

**RESUMEN: LA CONFIGURACIÓN DE LOS TERRITORIOS DE PUEBLOS EN “AISLAMIENTO VOLUNTARIO”. CONTROVERSIAS SOBRE LAS FORMAS DE PRODUCCIÓN DE CONOCIMIENTOS, LAS FORMAS DE CONTACTO Y LAS FORMAS DE GESTIÓN**

Nuestro objetivo es interrogar la incertidumbre previa a la gestión de territorios amazónicos y mostrar cómo en cada relance del programa de explotación de recursos naturales hay controversias que obligan a reexaminar las *formas de producción de conocimientos*, las *formas de contactar* y las *formas de manejar* los territorios amazónicos y sus poblaciones humanas y no-humanas. Lo hacemos por intermedio de los pueblos dichos en “aislamiento voluntario”. Veremos cómo los debates vinculados a los “pueblos en aislamiento” no conciernen solamente la *gestión del territorio* y de las *poblaciones*, sino también las *formas de producción de conocimientos sobre entidades silenciosas*. Cómo, dónde, cuáles, cómo entrar en contacto sin reducirlos con nuestros virus occidentales o sin morir bajo sus lanzas, cómo hacer hablar entidades que temporalmente no pueden, definitivamente no saben, o en ciertas ocasiones no quieren hacerlo; estas son algunas preguntas que emergen en medio de la carrera de colonización interna de la

Amazonía. Hemos intentado comprender cómo se traduce este silencioso aislamiento a partir del análisis de dos casos, el caso del *Serviço de Proteção aos Índios* (SPI, 1910-1967) en Brasil y el caso del Seminario Regional Pueblos indígenas en aislamiento voluntario y contacto inicial en la Amazonía y el Gran Chaco (Santa Cruz de la Sierra- Bolivia, 2006). Hemos así encontrado algunas controversias que dan testimonio de la complejidad del tema y nos obligan a reconsiderar la importancia de la naturaleza de las poblaciones a manejar en el momento de la configuración de las áreas protegidas.

**Palabras claves:** gestión participativa de territorios, pueblos en aislamiento voluntario, Amazonía, análisis de controversias

**ABSTRACT: THE CONFIGURATION OF “PEOPLES IN VOLUNTARY ISOLATION” TERRITORIES: CONTROVERSIES OVER WAYS OF KNOWLEDGE PRODUCTION, WAYS OF ENTERING INTO RELATIONSHIPS AND WAYS OF MANAGEMENT**

Our goal is to interrogate the uncertainty prior to the management of Amazonian territories and to show how each program relaunch exploitation of natural resources there are controversies that require re-examination of ways of knowing, ways of entering into relationships and ways of managing territories Amazon and its human populations and non-human. We do so through those people in «voluntary isolation.» We'll see how the debates linked to the «isolated peoples» does not only concern the management of territory and population, but also the forms of knowledge production entities silent. How, where, what, how to contact without reducing our Western or virus without dying with their spears, how to talk about entities that temporarily can not, definitely do not know, or at times unwilling to do so, here are some questions that emerge in the middle of the race of internal colonization of the Amazon. We tried to understand this silent isolation from the analysis of two cases, the case of the *Serviço de Proteção aos Índios* (SPI, 1910-1967) in Brazil and the case of *Seminario Regional Pueblos indígenas en aislamiento voluntario y contacto inicial en la Amazonía y el Gran Chaco* (Santa Cruz de la Sierra, Bolivia, 2006). We found some controversies and testify to the complexity of the issue and force us to reconsider the importance of the nature of the population to manage at the time to configuration of protected areas.

**Keywords:** participatory management of territories, peoples in voluntary isolation, Amazon, analysis of controversies